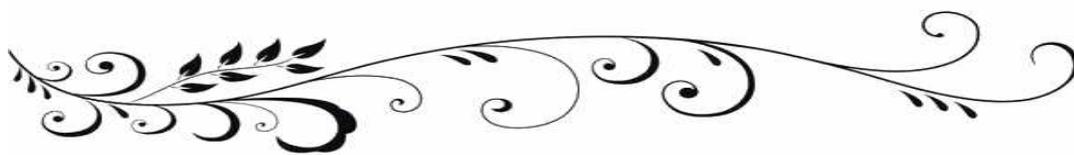


Courcôme Infos

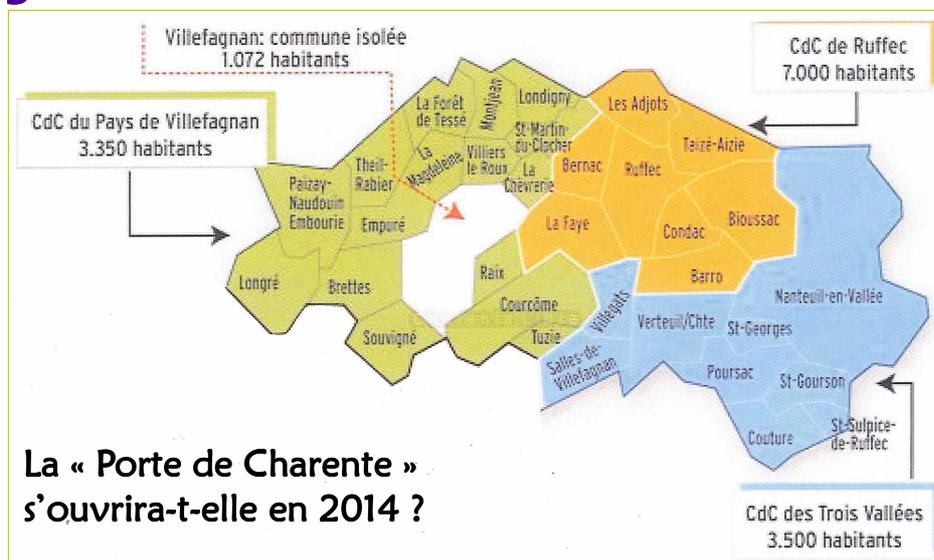
Bulletin communal d'informations



FEVRIER
2013



Intercommunalité : il y a comme un malaise !



Comme on pouvait le penser, la fusion prévue des trois communautés de communes (Ruffec, Villefagnan et Trois Vallées) et de la commune de Villefagnan ne s'annonce pas sous les meilleures auspices. Les réunions se multiplient actuellement, mais les problèmes soulevés par cette fusion éventuelle subsistent, alimentant les conversations et nourrissant les controverses.

Pour ma part, j'ai toujours affirmé que constituer une nouvelle structure intercommunale autour du bassin de vie qu'est Ruffec ne m'effrayait pas. Mais c'est la mise en place de cette entité qui pose problème. Soyons clairs : à ce jour, les compétences, la gouvernance, le siège, la fiscalité, rien n'est réellement réglé. Et ce qui est le plus dramatique, c'est que nous n'avons pas encore esquissé le moindre projet que nous aimerions porter dans l'avenir, trop préoccupés que nous sommes à tenter de solder le passif de l'existant !

La dernière réunion organisée récemment à la Canopée par la sous-préfecture et la direction des services fiscaux a bien tenté de nous expliquer les modalités possibles de la mise en place d'une fiscalité professionnelle unique qui serait la moins pénalisante pour nos administrés. Mais bien des élus présents sont restés dubitatifs devant la complexité de la chose et il faudra d'urgence présenter de nouvelles simulations pour effacer la désagréable impression qu'on essaie d'adoucir la pilule fiscale qui nous attend en la diluant sur 13 ans !

J'ai trop milité depuis vingt ans pour la constitution de structures intercommunales basée sur le volontariat des communes, sur le désir de faire ensemble ce que nous ne pouvions pas ou plus faire seuls, sur des projets modestes, peut-être, mais avec une fiscalité mesurée, à l'échelle de nos territoires ruraux, pour accepter sans condition cette fusion.

Aujourd'hui, je vois nombre de mes collègues élus prêts à accepter cette adhésion plus ou moins forcée par lassitude, par résignation, par peur même !

Mais où est l'enthousiasme ? Où est l'envie ?

(suite page 2)

AGENDA
DE FEVRIER

À COURCÔME :

9 février : 14 h
devant la mairie :
Randonnée du comité
des fêtes

14 février : 15 h
mairie
Réunion de la commis-
sion communale des
impôts directs

28 février : 19h30
Salle socio-culturelle
Assemblée générale
des donneurs de sang
du canton



AUX ALENTOURS...

10 février : 15 h
Poursac
Salle des fêtes
Spectacle
« L'idiot sublime »

RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires est devenue un sujet d'actualité, depuis quelques semaines.

Enseignants, parents d'élèves et élus vont donc être amenés à se concerter très prochainement pour définir une position commune sur la mise en place de cette réforme, qui apparaît comme l'une des pierres angulaires de la refondation complète de l'école souhaitée par Vincent Peillon, le ministre de l'Éducation Nationale.

A l'occasion de ces réunions communes, les Maires demanderont qu'une véritable concertation aboutisse à une réforme durable et stable, dans l'intérêt des enfants, soutenable financièrement et réellement applicable par la totalité des communes, aussi bien rurales qu'urbaines.

Cette approche globale des rythmes scolaires devra bien évidemment intégrer les problématiques de transport scolaire, de restauration, d'activités périscolaires.

Dernière minute :

Le contrat d'Annick Ardouin arrivant à échéance, c'est Marine Taret qui assure sa succession auprès des enfants de l'école maternelle.

Employée par le SIVOS des P'tits Loups, c'est elle qui assurera désormais la surveillance dans le car, l'aide aux repas et l'accompagnement de la sieste des tout-petits.

Merci à Annick pour son efficacité pendant ces 3 années de service.

Intercommunalité : il y a comme un malaise !

(suite de la page 1) Certes, le temps presse maintenant, puisque les conseils municipaux doivent délibérer avant la fin mars. Non seulement sur le périmètre, mais aussi sur les statuts, le siège et la composition du futur conseil communautaire !

Il est prévu que tout l'ensemble des compétences doit être transféré dès maintenant au nouvel E.P.C.I (Établissement Public de Coopération Intercommunale). Avec la possibilité de rétrocéder certaines compétences optionnelles dans les 3 mois qui suivront sa création, à partir du 1^{er} janvier 2014. Ce pourrait être le cas de la compétence scolaire dont je conteste fortement le transfert dès maintenant, car chacun sait bien que cela entraînerait des difficultés (et des surcoûts inévitables !) au niveau du fonctionnement des écoles, des cantines, des garderies... Sans compter que la future réforme des rythmes scolaires qui est prévue pour la prochaine rentrée s'accommoderait sans doute plus facilement elle aussi d'une organisation de proximité, plutôt que de s'appliquer dès maintenant à un si grand espace !

Alors, me direz-vous, à quoi sommes-nous tenus finalement ?

La loi sur la réforme des collectivités locales est claire à ce sujet et s'articule autour de grands axes :

- d'abord constituer des structures intercommunales de plus de 5 000 habitants : c'est valable pour les CDC des Trois Vallées et du Pays de Villefagnan ;
- intégrer obligatoirement les communes isolées : cela concerne la commune de Villefagnan ;
- respecter si possible un espace cohérent.

Peut-on imaginer une ou plusieurs solutions alternatives à ce projet de fusion, comme le préconisent déjà certaines communes ? Ce n'est pas défendu, mais dans ce cas, il faudrait faire des propositions d'amendement du schéma départemental.

Peut-on imaginer de territorialiser dès maintenant certaines compétences sur une partie du territoire seulement ? Cela pourrait débloquer certaines situations conflictuelles (je pense bien évidemment à la compétence scolaire que seule la CDC actuelle de Ruffec pourrait conserver, sans qu'elle soit imposée aux SIVOS, SIVU ou autres communes qui l'exercent actuellement sur le reste du territoire envisagé).

Peut-on enfin solliciter un délai supplémentaire si nous jugeons que nous ne sommes toujours pas en mesure de délibérer convenablement ?

Dernière remarque : la population, voire les conseils municipaux, ne sont pas, ou peu, ou mal informés, de ce projet de fusion qui pourtant les concerne directement. Ne serait-il pas judicieux de prendre un peu de temps pour les éclairer ?

A ce sujet, je m'étonne tout de même qu'il n'y ait eu aucun compte-rendu dans les journaux, suite à cette réunion d'information qui a rassemblé la semaine dernière près de 400 élus à la Canopée et au cours de laquelle les questions et les remarques ont été fort nombreuses !

Au risque de me répéter, j'affirme une nouvelle fois haut et fort que c'est à nous, élus municipaux qui représentons toute la population, de dire ce que nous pouvons accepter, mais aussi ce que nous devons refuser !

Michel DUCHIRON

Ces normes qui nous empoisonnent la vie

Savez-vous qu'il existe plus de 400 000 normes en application actuellement dans notre beau pays ? En général conçus par des technocrates dans les cabinets parisiens, les textes qui en résultent tiennent rarement compte des possibilités ou des moyens d'application pour les communes. Interpellé sur ce sujet lors du dernier congrès des Maires, le Président de la République, François Hollande, avait d'ailleurs admis que cette profusion de textes était, à ses yeux, «invivable et constituait un frein inacceptable à l'initiative et à la compétitivité». Un seul exemple d'une norme à laquelle nous sommes confrontés : la directive demandant la tenue d'une fiche de liaison et d'un relevé de température afin de servir des repas dans un restaurant scolaire. Notre cuisinière a donc obligation de noter la température du réfrigérateur deux fois par jour et de conserver ces relevés pendant plus d'une année civile. On croit rêver ! Encore heureux que les menus ne préconisent pas la consommation de lasagnes «au boeuf» surgelés de chez Findus !

Courcôme infos de A à Z...

Carnaval des écoliers du RPI.

Les enfants des écoles de Courcôme, La Faye et Charmé se retrouveront tous pour fêter Monsieur Carnaval, **mardi 12 février** après-midi à **La Faye**.



Une messe sera célébrée le samedi 23 février dans l'église N.D. de Courcôme.

Circulation.

L'approvisionnement du dépôt de Charmé par les camions LGV semble terminé depuis quelques jours. Un état des lieux sera bientôt réalisé par COSEA.

Eglise

Lors de la réunion du 26 janvier organisée à la salle socio-culturelle, une association des Amis de l'Eglise a été constituée. C'est tout naturellement l'abbé Jean Pierre Mangon qui en est devenu le président.

L.G.V.

INFO COURCÔME : un site mobile de concassage de matériaux dans le cadre de la LGV-SEA-lot9, situé en partie sur la commune de Courcôme, vient d'être déclaré à la Préfecture par le Groupement Valérian-Demathieu & Bard Socalf.

INFO CHARMÉ : une enquête publique sera ouverte à compter du lundi 4 mars et sera close le lundi 8 avril 2013 à la

mairie de Charmé, suite à la demande présentée par la société VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT qui sollicite une autorisation d'exploiter une aire de stockage de granulats sur la commune de Charmé.

Permanence du sénateur.

Le sénateur de la Charente Michel BOUTANT assurera une permanence à la mairie de VILLEFAGNAN le lundi 25 février de 9h à 10h30.

Vacances scolaires.

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire ainsi que ceux du collège seront en vacances d'hiver à compter du vendredi 15 février au soir jusqu'au lundi 4 mars 2013 au matin.

Recensement : bientôt les résultats

Le recensement arrive à son terme. Après un mois d'enquête, Anthony David, notre agent recenseur, met la dernière main à cette opération, en collationnant l'ensemble des données récupérées dans chacun des foyers visités.

Le résultat du recensement 2013 ne sera définitif qu'après validation par les services de l'INSEE.

Celui-ci devrait se traduire par une stagnation, voire une diminution du nombre d'habitants de la commune. Si tel était le cas, ce serait une surprise désagréable, car les indicateurs des années passées étaient tous positifs et laissaient entrevoir, au contraire, une courbe à la hausse.

Ce résultat, inattendu il y a quelques mois, voire quelques semaines encore, s'explique en partie par un nombre assez

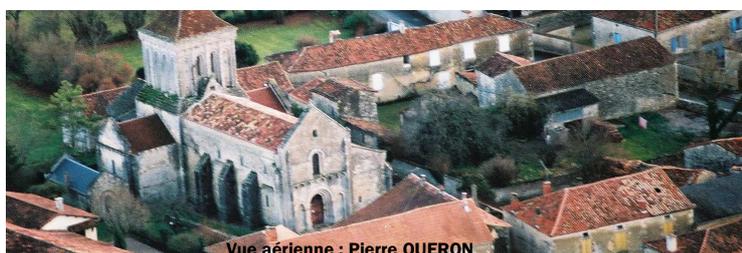
élevé de décès ces derniers temps, mais surtout par un nombre important de logements qui se sont brutalement vidés au cours de l'année 2012 (ventes, déménagements, séparations, fermeture de la boulangerie... par exemple) et qui, pour certains, n'ont pas encore trouvé d'acheteurs ou de nouveaux locataires.

De plus, nous avons parfois eu quelques difficultés à faire prendre en compte les nouveaux arrivants dans la commune, travaillant sur le chantier LGV. Si on ajoute certains habi-

tants qui sont actuellement absents et quelques autres qui s'opposent à toute déclaration (alors que le recensement est bien une opération obligatoire de par la loi !), ceci explique cette tendance.

Heureusement, plusieurs constructions nouvelles sont en cours ou prévues pour les prochains mois et on peut raisonnablement penser que plusieurs logements actuellement vides vont retrouver rapidement des occupants !

Cette tendance ne devrait donc être que provisoire.



Vue aérienne : Pierre QUERON

À noter

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochains rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme : **vendredi 8 février** de 9h30 à 11h30. *Atelier gratuit. Ouvert à tous.*

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 11 février

Lundi 25 février

(Sortez vos sacs la veille au soir)

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois de février :

Lundi 18 février

9h30 Mairie de LONDIGNY

Lundi 25 février

14h Mairie de TUZIE

Jeudi 28 février

17h Mairie de LONGRÉ

Une réunion publique est prévue à RUFFEC, le **jeudi 28 février** à 20h30, salle du bas de la Canopée, pour un compte rendu de mandat par le député.

Pour contacter votre député Jérôme Lambert : Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JUILLÉ.

Tél : 05-45-39-00-09.

Fax : 05-45-39-91-74.

Courriel :

jlambert@assemblee-nationale.fr

Courcôme pratique...

Courcôme



un village à découvrir

Commune de Courcôme
Le Bourg
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68

Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9 h à 12 h 30

mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.

Tél : 05 45 31 00 23

(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :

Samedi de 14h à 16h

Maison des associations.

Directeur de publication :

Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : foyers de la commune

Information gratuite

Sites internet : www.courcome.eu

www.courcome.fr

Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

Notez le dès à présent.

Courant mars :

**11 mars : reprise des réunions
de la CIAF pour l'aménagement
foncier (travaux de la LGV)**

**28 mars : vernissage
EXPO peinture de Tony BIRKS**



« Les Marchis »

Atelier paléo

Le « jurassic parc » de Valérian

Depuis le 28 Novembre dernier, chaque mercredi après-midi, ils sont une quinzaine de «paléontologues en herbe » à se retrouver dans l'ancien vestiaire du stade pour participer à l'atelier « Paléo »



L'ancien vestiaire a retrouvé une nouvelle jeunesse

organisé par l'A.C.P.M. (Association Départementale de Paléontologie et Minéralogie).

Cette opération, montée en collaboration par l'A.C.P.M. et la commune de Courcôme, n'a été possible que grâce à l'implication forte du groupe Valérian qui a spontanément financé une grande partie des travaux de restaura-

tion du bâtiment, de la Région Poitou-Charentes qui, par l'intermédiaire de Nicole Bonnefoy, sénatrice, a permis l'achat de matériel de fouille approprié et du Crédit Agricole qui a apporté sa contribution par l'attribution d'une bourse à l'association.

C'est ainsi que chaque mercredi, Victor, Gandalph, Mazarine, Jean Phi-

lippe et leurs copains se rendent sur la « trace » pour fouiller sous la conduite des membres de l'ACPM qui leur prodiguent leurs conseils avisés.

Les enfants apportent ensuite leurs trouvailles jusqu'à l'atelier où les pièces sont identi-

fiées, nettoyées et au besoin reconstituées.

Rappelons que cet atelier paléo, unique en son genre, est ouvert à tous les enfants intéressés (de 8 à 15 ans) dans la limite de 20 participants. Il est entièrement gratuit, chaque enfant conservant ses « trésors » à l'issue de chaque séance de fouilles.

Les P'tits Loups ont rencontré François Gabart !

Les enfants et les maîtresses en rêvaient ! Lors de leur sortie aux Sables d'Olonne mardi 29 janvier, ils ont eu le plaisir de rencontrer le vainqueur du Vendée Globe 2013. Le vendredi précédent, ils doutaient encore de cette opportunité.

Depuis le départ de la course en novembre, les élèves suivaient les concurrents dans leur périple autour de la planète, avec bien évidemment une préférence pour le charentais François Gabart.

Pour terminer ce projet, les enseignantes ont souhaité emmener les enfants voir les bateaux «en vrai». Un régal avec une grosse cerise sur le gâteau : «Cadeau suprême, la rencontre avec François Gabart, présent sur son bateau Macif. Scandé, réclamé par nos jeunes admirateurs, il est venu en tout humilité les saluer et discuter avec eux, s'extasiaient les enseignantes, on a même rapporté à l'école un autographe.»

Les écoliers de La Faye (RPI La Faye, Courcôme et Charmé) ont pu ensuite visiter le village arrivée du Vendée Globe et poursuivre leur promenade en ville pour admirer les fresques réalisées en coquillage de l'île Penotte et bien évidemment prendre un généreux bol d'air et d'embruns sur la plage.

Article « La Charente Libre », Pascal Baudouin.

Photo : école de La Faye

